

17 août 2020

**Note d'information sur l'avancement de l'enquête
sur le déraillement d'un train à crémaillère du Montenvers
survenu le 11 août 2019 à Chamonix (74)**

Avertissement :

L'enquête technique du BEA-TT n'est pas terminée.

La note d'étape ci-après s'inscrit dans une démarche visant à informer de l'avancement de l'enquête technique et à annoncer dès que possible aux entités concernées les premières orientations préventives.

Elle s'appuie sur des éléments encore partiels.

Le 11 août 2019 en début d'après-midi, un train à crémaillère du Montenvers composé d'une automotrice et d'une remorque déraile sur l'aiguillage aval des Planards, dans le sens de descente vers Chamonix et à une vitesse d'environ 10 km/h.

L'ensemble du train a glissé sur une trentaine de mètres et a fini sa course, incliné, dans le ballast sur le côté de la voie. Il y avait 145 passagers à bord, aucun blessé n'est à déplorer mais des voyageurs ont été choqués. Les dégâts matériels au train et à la voie sont relativement faibles. L'interruption du service a généré le transbordement de 2 243 personnes depuis le site du Montenvers vers Chamonix.

Une enquête technique a été ouverte par le BEA-TT compte tenu du caractère potentiellement grave et du contexte de cet accident qui s'inscrit dans une série de déraillements du train du Montenvers.

La cause de ce déraillement sur un aiguillage est le franchissement de cet aiguillage par le train alors que l'itinéraire n'était pas formé.

L'enquête a révélé l'absence de dysfonctionnement du matériel roulant ou de l'infrastructure. Le franchissement est dû à un manque d'attention du conducteur du train. Les investigations du BEA-TT portent donc principalement sur les facteurs organisationnels et humains ayant contribué à ce déraillement.

Après ce déraillement, un dispositif de sécurisation du franchissement des aiguillages des deux croisements sur la ligne du Montenvers a été mis en œuvre. Il impose un arrêt du train en cas de discordance entre la position de la rame et celle de l'aiguillage. Ce dispositif est bientôt achevé par l'exploitant, la Compagnie du Mont-Blanc, en lien avec le service de contrôle, le STRMTG.

L'enquête technique du BEA-TT est en cours de finalisation. La consultation des différents organismes concernés, précédant la publication du rapport d'enquête, est envisagée pour fin 2020.

#

#

#